



**1ère MODIFICATION
DU
PLAN LOCAL D'URBANISME**

Règlement Graphique

Plan d'ensemble

- Géomètre-Expert
- Modification 3D à BIM
- Prestations par drone
- Urbanisme & Paysage
- Ingénierie VSD
- A.P.C. patrimoniale

Agence de MONTAUBAN
60 Impasse de Berlin
Albi - 82000 MONTAUBAN Cedex
montauban@urbactis.eu

Agence de BOULOC
36 Rue Jean-Baptiste
31620 BOULOC
boulod@urbactis.eu

Agence de GRENADE
1289 Rue des Pyrénées - BP 3
31330 GRENADE-CASSANES
grenade@urbactis.eu
05 63 66 44 22
Numero unique
www.urbactis.eu

Echelle : 1/5000

«Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2018»

Urbactis, SARL de Géomètres-Experts au capital de 10 000 euros, inscrite à l'Ordre des Géomètres-Experts sous le n° 2008B20009
RCS Montauban 508 735 043, APE : 7322A, TVA intracommunautaire : FR14108710043

Urbactis est détenteur des archives des cabinets de Géomètres-Experts : Philippe FRANCOIS, Sébastien LE PAPE
Pierre JEANNEAU, Jean-Louis DEPART, Henry TOBER et André BLANCHOT

Légende

ZONE NATURELLE

N : Zone Naturelle

ZONE AGRICOLE

A : Zone Agricole

Ah : Habitat diffus en zone agricole

ZONE A URBANISER

AU : Zone à urbaniser

AUO : Zone à urbaniser fermée

ZONE URBAINE

Ua : Zone urbanisée (bourg)

Ub : Zone urbanisée (extension du bourg et hameaux récents)

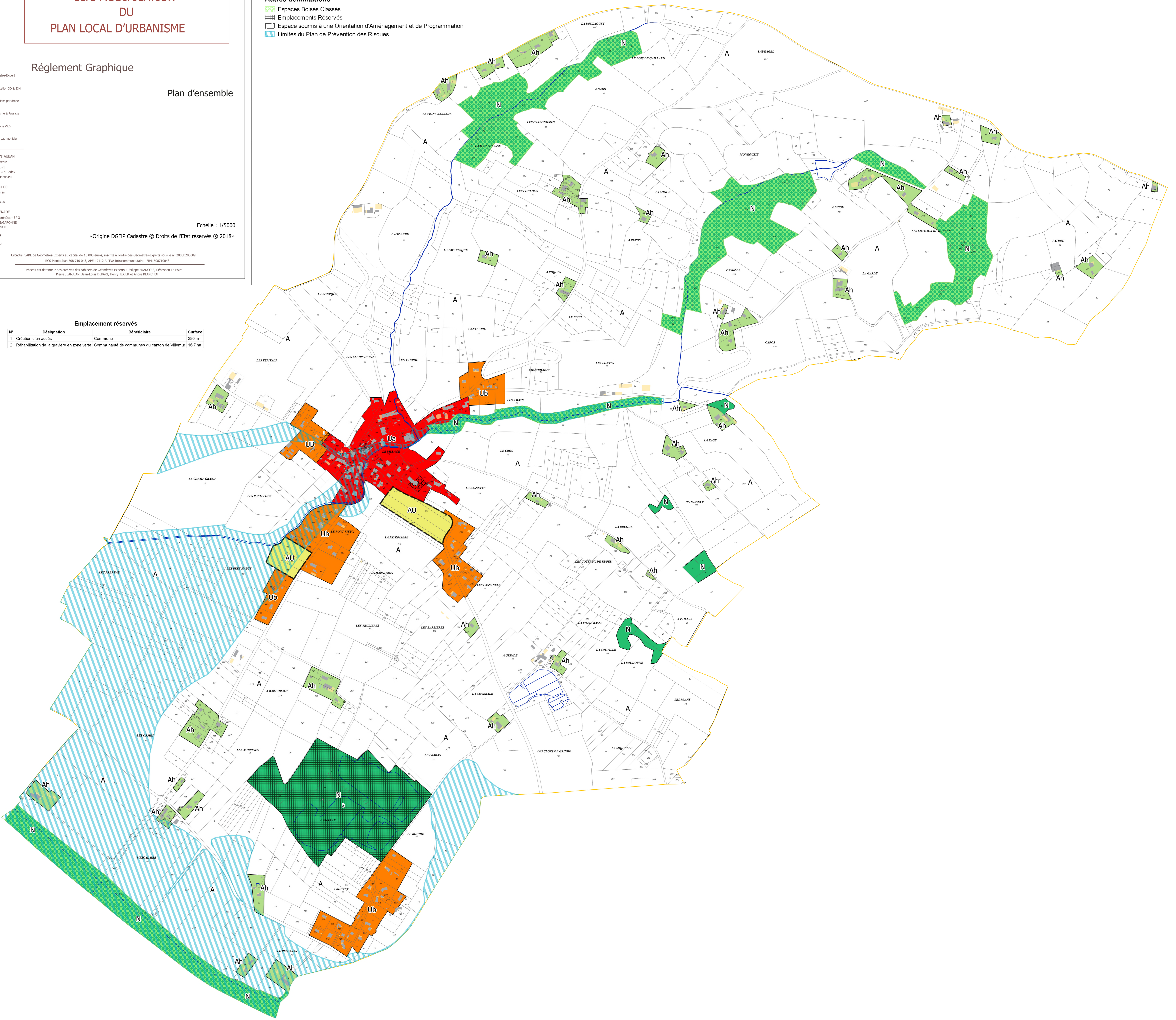
Autres délimitations

Espaces Boisés Classés

Emplacements Réservés

Espace soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation

Limites du Plan de Prévention des Risques



Emplacement réservés

N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface
1	Création d'un accès	Commune	300 m²
2	Réhabilitation de la gravière en zone verte	Communauté de communes du canton de Villermur	16,7 ha